

Informations de base	
2023/0439(COD)	En attente de la décision de la commission parlementaire
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	
Lutte contre l'immigration clandestine: règles minimales pour prévenir et contrecarrer l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers dans l'Union	
Abrogation Acte JAI 2002/946 2000/0820(CNS) Abrogation Directive 2002/90 2000/0821(CNS)	
Subject	
7.10.08 Politique d'immigration 7.40 Coopération judiciaire	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures	SIPPEL Birgit (S&D)	10/09/2024
		Rapporteur(e) fictif/fictive DÜPONT Lena (EPP) BARTŮŠEK Nikola (PfE) OZDOBA Jacek (ECR) KELLER Fabienne (Renew) MARQUARDT Erik (Greens /EFA) SALIS Ilaria (The Left) KHAN Mary (ESN)	
Commission au fond précédente		Rapporteur(e) précédent(e)	Date de nomination
LIBE Libertés civiles, justice et affaires intérieures		SIPPEL Birgit (S&D)	22/01/2024
Commission pour avis précédente		Rapporteur(e) pour avis précédent(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères		La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

	JURI Affaires juridiques	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.
Conseil de l'Union européenne		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Migration et affaires intérieures	JOHANSSON Ylva

Evénements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
28/11/2023	Publication de la proposition législative	COM(2023)0755 	Résumé
25/01/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		
13/11/2024	Annonce en plénière de la saisine de la commission, 1ère lecture		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2023/0439(COD)
Type de procédure	COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision)
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Directive
Modifications et abrogations	Abrogation Acte JAI 2002/946 2000/0820(CNS) Abrogation Directive 2002/90 2000/0821(CNS)
Base juridique	Traité sur le fonctionnement de l'UE TFEU 083-p2
État de la procédure	En attente de la décision de la commission parlementaire
Dossier de la commission	LIBE/10/00280

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE768.109	26/03/2025	
Amendements déposés en commission		PE773.119	28/04/2025	
Commission Européenne				
Type de document		Référence	Date	Résumé
Document de base législatif		COM(2023)0755	28/11/2023	Résumé

Document annexé à la procédure	SWD(2024)0134	14/05/2024	
--------------------------------	---------------	------------	--

Parlements nationaux

Type de document	Parlement /Chambre	Référence	Date	Résumé
Contribution	CZ_CHAMBER	COM(2023)0755	21/02/2024	
Contribution	ES_PARLIAMENT	COM(2023)0755	18/03/2024	
Contribution	CZ_SENATE	COM(2023)0755	18/03/2024	
Contribution	NL_SENATE	COM(2023)0755	18/03/2024	
Contribution	IT_CHAMBER	COM(2023)0755	27/03/2024	
Contribution	RO_CHAMBER	COM(2023)0755	15/05/2024	
Contribution	NL_SENATE	COM(2023)0755	24/01/2025	

Autres Institutions et organes

Institution/organe	Type de document	Référence	Date	Résumé
EESC	Comité économique et social: avis, rapport	CES0141/2024	10/07/2024	

Informations complémentaires

Source	Document	Date
Service de recherche du PE	Briefing	22/03/2024
Commission européenne	EUR-Lex	

Réunions avec des représentant(e)s d'intérêts, publiées conformément au règlement intérieur

Rapporteur(e)s, rapporteur(e)s fictifs/fictives et président(e)s des commissions

Transparence				
Nom	Rôle	Commission	Date	Représentant(e)s d'intérêts
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	01/12/2025	UNHCR
DÜPONT Lena	Rapporteur(e) fictif /fictive	LIBE	05/11/2025	Evangelical Church in Germany (EKD), Caritas Europe , Jesuit Refugee Service (JRS)
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	05/11/2025	DG HOME
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	05/11/2025	Médecins Sans Frontières International SOS MEDITERRANEE Sea-Watch e.V. Emergency Red Cross EU

SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	04/11/2025	Permanent Representation of Cyprus to the EU
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	28/10/2025	Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants
DÜPONT Lena	Rapporteur(e) fictif /fictive	LIBE	24/10/2025	Migration Policy Institute Europe
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	01/10/2025	Permanent Representation of Germany to the EU
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	25/09/2025	Permanent Representation of Denmark
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	22/09/2025	Permanent Representation of Denmark
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	08/07/2025	Refugees in Libya
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	02/07/2025	Border Violence Monitoring Network Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	14/05/2025	Permanent representation of Denmark to the EU
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	30/04/2025	Permanent Representation of Denmark to the EU
DÜPONT Lena	Rapporteur(e) fictif /fictive	LIBE	23/04/2025	Swiss Embassy
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	22/04/2025	Permanent representation of Austria to the EU
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	22/04/2025	Permanent representation of Spain to the EU
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	14/04/2025	Amnesty International Limited Caritas Europa Deutscher Anwaltverein (German Bar Association) Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants SOLIDAR UN Human Rights
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	08/04/2025	UK Perm Rep
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	02/04/2025	Ghent University
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	28/03/2025	Diakonie Deutschland
MARQUARDT Erik	Rapporteur(e) fictif /fictive	LIBE	25/03/2025	Ben & Jerry's
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	17/03/2025	EKD (Evangelische Kirche Deutschland) prelate
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	17/03/2025	Amnesty International Limited Caritas Europa Council of Bars and Law Societies of Europe International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies Médecins Sans Frontières International Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants United Nations
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	12/03/2025	DG HOME
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	11/03/2025	Danish Refugee Council Brussels
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	25/02/2025	Permanent representation of the United Kingdom to the European Union
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	29/01/2025	Permanent Representation of Switzerland to the EU
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	17/01/2025	Permanent Representation of Switzerland
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	04/12/2024	DG HOME

SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	28/10/2024	Deutscher Anwaltverein (German Bar Association)
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	14/10/2024	Ständige Vertretung der Bundesrepublik Deutschland bei der Europäischen Union
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	03/10/2024	Sea-Watch e.V.
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	19/09/2024	Danish Refugee Council Brussels
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	19/09/2024	Office of the United Nations High Commissioner for Human Rights Regional Office for Europe
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	12/09/2024	PICUM
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	05/09/2024	UNHCR
SIPPEL Birgit	Rapporteur(e)	LIBE	27/06/2024	Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants
MARQUARDT Erik	Rapporteur(e) fictif /fictive	LIBE	13/02/2024	Access Now Europe Border Violence Monitoring Network Council of Bars and Law Societies of Europe Danish Refugee Council Brussels EuroMed Rights / EuroMed Droits European Council on Refugees and Exiles European Digital Rights Fair Trials Médecins Sans Frontières International Platform for International Cooperation on Undocumented Migrants Save the Children Europe Sea-Watch e.V. Statewatch Global Strategic Communications Council (GSCC) Greek Council for Refugees European Network against Racism – ENAR Legal Centre Lesvos Mixed Migration Centre I Have Rights

Autres membres

Transparence		
Nom	Date	Représentant(e)s d'intérêts
MANDL Lukas	05/11/2025	Swiss Permanent Representation to the EU
ASENS LLODRÀ Jaume	17/10/2025	Proyecto Patrones
ASENS LLODRÀ Jaume	11/06/2025	FUNDACIÓN PROA (PRO-ACTIVA OPEN ARMS)

Lutte contre l'immigration clandestine: règles minimales pour prévenir et contrecarrer l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers dans l'Union

2023/0439(COD) - 28/11/2023 - Document de base législatif

OBJECTIF : établir des règles minimales pour prévenir et combattre l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers dans l'UE.

ACTE PROPOSÉ : Directive du Parlement européen et du Conseil.

RÔLE DU PARLEMENT EUROPÉEN : le Parlement européen décide conformément à la procédure législative ordinaire et sur un pied d'égalité avec le Conseil.

CONTEXTE : le trafic illicite de migrants à destination et à l'intérieur de l'UE atteint de nouveaux sommets, alimenté par une demande croissante due à l'émergence et à l'aggravation de crises, notamment les récessions économiques, les urgences environnementales causées par le changement

climatique, ainsi que les conflits et la pression démographique dans de nombreux pays tiers. On estime que plus de 90% des migrants en situation irrégulière qui atteignent l'UE font appel aux services de passeurs, le plus souvent organisés en groupes criminels.

La lutte contre le trafic de migrants et sa prévention constituent l'une des priorités de l'Union européenne et sont essentielles pour aborder la question de l'immigration clandestine de manière globale. Les réseaux criminels profitent du désespoir des gens et utilisent les voies terrestres, maritimes et aériennes pour faciliter la migration irrégulière, en mettant la vie des gens en danger et en cherchant par tous les moyens à maximiser leurs profits.

Cette proposition de directive met à jour et modernise les règles de droit pénal de l'UE du «paquet» composé de la directive 2002/90/CE établissant une définition commune de l'infraction d'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers et de la décision-cadre 2002/946/JAI visant à renforcer le cadre pénal pour la répression de l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers.

La proposition est accompagnée d'une [proposition de règlement](#) de la Commission qui renforce la coopération policière ainsi que les pouvoirs d'Europol dans le domaine du trafic de migrants et de la traite des êtres humains, notamment en codifiant la création du Centre européen chargé de lutter contre le trafic de migrants au sein d'Europol et en renforçant ses pouvoirs en la matière.

CONTENU : la proposition de directive de la Commission vise à améliorer le cadre législatif existant en établissant des **règles minimales pour prévenir et contrer l'aide à l'entrée, au transit et au séjour irréguliers dans l'UE**. Elle poursuit les cinq objectifs suivants:

- **Poursuivre efficacement les réseaux criminels organisés** : la proposition établit une définition plus claire de l'infraction de trafic de migrant en mettant l'accent sur les activités motivées par la **recherche d'un avantage financier ou matériel** ou hautement susceptibles de causer un préjudice grave aux personnes. L'incitation publique à se rendre dans l'UE sans autorisation deviendra également une infraction pénale. Le trafic de migrants faisant l'objet d'une publicité au moyen d'outils numériques et de médias sociaux entre dans cette catégorie.

- **Des sanctions harmonisées reflétant la gravité de l'infraction** : le niveau proposé des sanctions reflète la gravité des infractions : l'infraction pénale principale de facilitation devrait être punie d'une peine maximale d'emprisonnement d'au moins trois ans; les infractions aggravées devraient être punies d'une peine maximale d'emprisonnement d'au moins dix ans; les infractions aggravées les plus graves, notamment celles qui causent la mort de ressortissants de pays tiers, devraient être punies d'une peine maximale d'emprisonnement **d'au moins quinze ans**. L'article proposé établit également les sanctions ou mesures supplémentaires qui pourraient être imposées aux personnes physiques condamnées.

- **Améliorer la portée juridictionnelle** : la compétence des États membres s'appliquerait également, par exemple, lorsque des bateaux coulent dans les eaux internationales et que des personnes meurent. La compétence des États membres serait également étendue à d'autres cas, notamment aux infractions commises à bord de navires ou d'aéronefs immatriculés dans les États membres et aux infractions commises par des personnes morales exerçant des activités dans l'UE. L'objectif est de cibler spécifiquement les réseaux criminels. Les activités telles que l'assistance humanitaire des ONG, l'exécution d'une obligation légale de recherche et de sauvetage, l'assistance par des membres de la famille et les migrants eux-mêmes ne doivent pas être érigées en infractions pénales.

- **Renforcer les ressources et les capacités des États membres** : il est proposé que les États membres dotent leurs autorités nationales de ressources suffisantes pour garantir l'efficacité de la prévention, des enquêtes et des poursuites à l'encontre des passeurs. Les États membres devraient également travailler à la prévention du trafic de migrants, par le biais de campagnes d'information et de sensibilisation, de programmes de recherche et d'éducation.

- **Améliorer la collecte et la communication des données** : enfin, la proposition indique que les États membres seront tenus de collecter et de communiquer des données statistiques sur une base annuelle afin d'améliorer l'ampleur, la détection des cas et la réponse au trafic de migrants.